

Le sauveteur secouriste du travail est un salarié formé aux conduites à tenir face à une situation d'urgence et aux gestes de premiers secours

QUI ET COMMENT ?



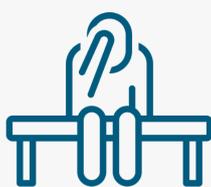
- Un ou plusieurs salariés volontaires, à défaut désignés
- Une formation théorique et pratique renouvelée tous les 2 ans

POURQUOI ?



- **Intervenir rapidement** et directement sur le terrain
- **Procéder à un examen** de la victime et transmettre aux secours les informations essentielles sur son état
- **Prodiguer les premiers soins** en cas d'urgence, en attendant la prise en charge éventuelle par les secours

QUELLES MISSIONS ?



Malaise



Traumatisme



Coupure



Arrêt
cardio-respiratoire



Actions de
prévention des
risques
professionnels

OÙ LE TROUVER ?



Le salarié est identifié et ses coordonnées peuvent être affichées dans le local de premiers secours ou près de la trousse de secours